

Pourquoi choisir PlacementPlus



FPG Sélect
PlacementPlus^{MD}

PlacementPlus est une option intéressante du contrat FPG Sélect pour les épargnants qui recherchent un éventail de premier ordre de fonds primés offerts par divers gestionnaires figurant parmi les plus importants, tout en bénéficiant des éléments de protection d'un contrat à fonds distincts.

CARACTÉRISTIQUES DE PLACEMENTPLUS :

Famille de fonds primés – Les épargnants ont accès à plus de 80 fonds sélectionnés avec soin, dont bon nombre ont été primés. L'option PlacementPlus offre un éventail complet de catégories d'actif et permet de profiter des compétences de nombreux gestionnaires parmi les plus importants au Canada.

Souplesse – Les épargnants qui ont besoin d'accéder à leurs économies peuvent retirer leur argent en tout temps (des frais peuvent s'appliquer). De multiples options de frais de souscription sont offertes : frais d'entrée (FE), frais modérés (FM), frais de sortie (FS) et frais catégorie F.

Frais raisonnables – Les ratios de frais de gestion (RFG) des fonds PlacementPlus sont concurrentiels par rapport à ceux de la plupart des fonds communs de placement.

Protection contre les créanciers – PlacementPlus peut contribuer à protéger l'actif d'un épargnant contre les créanciers. Cette caractéristique est idéale pour les membres des professions libérales et les propriétaires de petites entreprises qui cherchent une façon de protéger leurs biens personnels en cas de recours en responsabilité professionnelle.

Avantages pour les ayants droit – Advenant un décès, le produit du contrat pourra être versé directement aux bénéficiaires désignés, hors succession et sous le sceau de la confidentialité¹, en évitant les délais et les frais occasionnés par l'homologation² ou l'administration d'une succession.

Accès aux autres options – Parce que leurs besoins changent, vos clients pourront passer aux fonds RevenuPlus pour s'assurer d'un revenu de retraite adéquat ou aux fonds SuccessionPlus pour protéger le patrimoine qu'ils destinent à leurs bénéficiaires.³

¹ Ne s'applique pas en Saskatchewan. ² L'homologation ne s'applique pas au Québec. ³ En cas de virement aux fonds d'une autre série, vous recevrez les documents d'information appropriés et vous aurez des formulaires à signer. Les virements entre fonds dans le cadre d'un compte non enregistré constituent une disposition imposable.

FPG SÉLECT AVANTAGE MANUVIE

En tant que fonds de placement dans le cadre de l'option PlacementPlus, le FPG Sélect Avantage Manuvie peut constituer un instrument d'épargne à court terme très intéressant.

- Les sommes placées dans ce fonds produisent des intérêts à un taux concurrentiel
- Aucuns frais – il n'y a ni RFG ni frais mensuels
- Accès facile aux fonds – l'argent placé est toujours disponible (des frais peuvent s'appliquer)

- Disponible avec tous les contrats – offert dans le cadre d'un contrat enregistré ou non
- Vous pouvez y effectuer des dépôts jusqu'à l'âge de 90 ans (où jusqu'à l'âge maximum permis par la *Loi de l'impôt sur le revenu*)

PLACEMENTPLUS ET LA RÉPARTITION PAR PRODUIT

PlacementPlus peut aussi aider les clients à planifier leur revenu de retraite. Il s'agit d'un placement de type PRA idéal dans le cadre d'une stratégie de répartition par produit.

GESTIONNAIRES DES FONDS PLACEMENTPLUS

Que faites-vous après le travail?

AGF

Fonds Dynamique^{MD}
Investissez dans les bons conseils.

Gestion d'actifs Manuvie.

CONSEILS EN PLACEMENTS PORTLAND

Fidelity
INVESTMENTS

TD | Gestion de Placements TD

THIRD AVENUE MANAGEMENT

Invesco
Trimark

RBC | RBC Gestion d'Actifs®

CIBC | Gestion d'actifs CIBC

Mackenzie
PLACEMENTS

PLACEMENTS FRANKLIN TEMPLETON

Placements CI

Banque Manuvie
Pour votre avenir^{MC}

M A W E R
INVESTMENT MANAGEMENT LTD

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC L'ÉQUIPE DES VENTES D'INVESTISSEMENTS MANUVIE OU CONSULTEZ FPGSELECTMANUVIE.CA

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Les garanties à l'échéance et au décès sont réduites en proportion des retraits. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers est l'émetteur du contrat d'assurance FPG Sélect Manuvie, qui propose les options PlacementPlus, RevenuPlus et SuccessionPlus et le répondant des clauses de garantie contenues dans ce contrat. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne, le titre d'appel « Pour votre avenir », les mots « Solide, Fiable, Sûre, Avant-gardiste » ainsi que FPG Sélect RevenuPlus, SuccessionPlus et PlacementPlus sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

MK2412F 01/12 TMK869F

Investissements Manuvie

solide fiable sûre avant-gardiste

Pour votre avenir^{MC}